



## Vacances d'hiver du 26 février au 09 Mars 2018

« RESERVATIONS DES VACANCES POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS »

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

SIGNATURE :

- Les réservations des vacances s'effectuent selon un calendrier élaboré pour l'année scolaire en cours, joint dans le dossier d'inscription.
- Merci de ramener cette fiche dûment complétée à l'accueil du Pôle Enfance pendant la période de réservations.
- HORAIRES D'OUVERTURE POUR LES VACANCES : accueil de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 17h50.

LUNDI 26 FEVRIER	<input type="checkbox"/>
MARDI 27 FEVRIER	<input type="checkbox"/>
MERCREDI 28 FEVRIER	<input type="checkbox"/>
JEUDI 01 MARS	<input type="checkbox"/>
VENDREDI 02 MARS	<input type="checkbox"/>

LUNDI 5 MARS	<input type="checkbox"/>
MARDI 06 MARS	<input type="checkbox"/>
MERCREDI 07 MARS	<input type="checkbox"/>
JEUDI.08 MARS	<input type="checkbox"/>
VENDREDI 09 MARS	<input type="checkbox"/>

### Ville de Saint-Tropez

Services périscolaire et extrascolaire  
Pôle Enfance – route de la belle Isnarde  
Tel 04 94 81 30 11 / Fax 04 94 97 71 57  
centre-aere@ville-sainttropez.fr

### Horaires

Pendant la période scolaire : mercredi de 8h00 à 17h50  
Pendant les vacances : lundi à vendredi de 8h00 à 17h50